

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE  
[alger16 le quotidien](#)  
SCAN ME

Edition N°1430 du Dimanche 18 Janvier 2026 - Email : [alger16bma@gmail.com](mailto:alger16bma@gmail.com) - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

## TRANSPORT



LE PREMIER MINISTRE REÇOIT  
UNE DÉLÉGATION DU SNTT

P. 16

## COMMERCE



DÉBUT DES SOLDES D'HIVER  
AUJOURD'HUI

P. 2

L'ENTRAÎNEUR DU SÉNÉGAL  
SUR L'ORGANISATION DE LA CAN-2025



«L'ALGÉRIE A GAGNÉ,  
LE MAROC A FAILLI»

P. 14

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN ALGÉRIE

UN GÉANT DE  
LA PRODUCTION LAITIÈRE  
FAIT SON ENTRÉE



Le groupe russe EkoNiva, troisième producteur laitier mondial, a récemment multiplié les réunions préparatoires avec Giplait afin de poser les bases d'un partenariat concret en Algérie.

P. 5

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIFA PRÉSENT AU LANCEMENT DU SATELLITE ALSAT-3A

UN NOUVEL  
ACQUIS  
POUR L'ALGÉRIE



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a supervisé, au niveau de la station satellitaire de télédétection, l'opération de lancement du satellite Alsat-3A. Le lancement de ce nouveau satellite, auquel ont contribué des experts algériens, représente un nouvel acquis venant renforcer les capacités géospatiales de notre pays dans ce domaine, et confirme les efforts consentis par l'Etat dans la perspective de maîtriser les technologies spatiales.

AKRAM KHARIEF. SPÉIALISTE DES QUESTIONS DE DÉFENSE, À ALGER16 :  
«L'ALGÉRIE FIGURE PARMI LES LEADERS SPATIAUX EN AFRIQUE»

Pp. 3 et 4

# saviez-vous

## COMMERCE

### DÉBUT DES SOLDES D'HIVER AUJOURD'HUI

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, que les soldes d'hiver pour l'année 2026 débuteront aujourd'hui et s'étaleront jusqu'à la fin du mois sacré de Ramadhan et de l'Aïd El-Fitr. Cette décision intervient "en raison du grand engouement pour les achats durant la période hivernale, et en prévision de la spécificité de la demande accrue durant le mois de Ramadhan et l'Aïd El-Fitr, en vue de permettre aux citoyens de bénéficier

des offres promotionnelles durant cette occasion religieuse", précise le ministère. Cette opération vise à "permettre aux citoyens d'acquérir différents produits à des prix réduits et à renforcer leur pouvoir d'achat", selon le ministère, insistant sur "la nécessité pour les opérateurs économiques de respecter les règles juridiques encadrant l'annonce des soldes, afin de garantir la transparence des prix et la qualité des produits proposés".



### CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS DANS PLUSIEURS WILAYAS PROROGATION EXCEPTIONNELLE DES DÉLAIS D'INSCRIPTION

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mercredi dernier dans un communiqué, la prorogation exceptionnelle des délais d'inscription aux concours de recrutement par titre pour l'accès aux grades d'enseignants, au titre de l'année 2025, au profit de certaines directions de l'éducation ayant enregistré un déficit du nombre de candidats par rapport aux postes ouverts. "Dans le cadre du suivi continu du déroulement des concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025, et soucieux d'assurer l'encadrement pédagogique nécessaire au sein des différents établissements éducatifs, le ministère de l'Education nationale a relevé un déficit du nombre de candidats par rapport au nombre de postes budgétaires ouverts dans



certaines wilayas et dans certaines matières". Ainsi, et "après l'accord de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministère de l'Education nationale annonce la prorogation, à titre exceptionnel, des délais d'inscription du jeudi 15 janvier au 20 janvier 2026, au profit des candidats aux concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades de : professeur d'enseignement primaire classe 1, professeur d'enseignement moyen classe 1 et professeur d'enseignement secondaire classe 1 et ce, dans certaines matières et dans

certaines wilayas, avec une exemption exceptionnelle de la présentation de la fiche de résidence", a précisé la même source. "Les inscriptions et le dépôt des dossiers et des pièces requises se font exclusivement via la plateforme électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à l'adresse <https://concours.onec.dz>, conformément aux mêmes étapes, conditions et modalités fixées par la circulaire n° 713 du 11 décembre 2025 et ses annexes, relative à l'organisation des concours de recrutement sur titre spécifiques aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025", ajoute la même source. "Cette mesure constitue une exception à laquelle il est recouru après épaulement des candidats de la wilaya concernée et où la priorité est accordée, en toutes circonstances, aux résidents de ces wilayas", conclut le communiqué.

### BLANCHIMENT D'IMPORTANTES SOMMES D'ARGENT PROVENANT DE SOURCES INCONNUES PLACEMENT EN DÉTENTION PROVISOIRE D'UN INDIVIDU

Le dénommé Chahi Mohamed a été placé en détention provisoire pour des faits liés au blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues, ainsi que pour escroquerie et fraude à l'égard du public, a indiqué jeudi dernier un communiqué du parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à des informations parvenues au service central de lutte contre la criminalité économique et financière de la Sécurité nationale concernant l'implication du dénommé Chahi Mohamed dans des opérations de blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues et des faits d'escroquerie et de fraude à l'égard du public, en exploitant un réseau complexe d'abus d'influence et de création de sociétés fictives, une



information judiciaire a été ouverte, ayant conduit à l'arrestation de l'intéressé et de ses acolytes", précise le communiqué. "Le 15 janvier 2026, les suspects, à savoir le dénommé Chahi Mohamed et ses associés, ont été présentés

### ALGÉRIE TÉLÉCOM DES CAMPAGNES DE PROXIMITÉ POUR DOTER SES CLIENTS DE SERVICES INTERNET PAR FIBRE OPTIQUE

Algérie Télécom a organisé, ce week-end, des campagnes de proximité à travers le pays pour doter ses clients de services internet par fibre optique, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué de l'entreprise. Selon la même source, ces campagnes de proximité sont organisées au niveau des quartiers et agglomérations dans le but de "rapprocher le service des clients et de faciliter leur accès au service Idoom Fibre à haut débit afin de leur assurer une expérience internet plus pratique et de qualité". A cette occasion, l'entreprise a invité ses clients à profiter des offres exceptionnelles Idoom Fibre.

### LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL FIXANT LE SNMG PUBLIÉ DANS LE JOURNAL OFFICIEL



Le décret présidentiel 26-01 fixant le salaire national minimum garanti (SNMG) a été publié dans le premier numéro du *Journal officiel* de l'année 2026.

Le décret énonce que "le salaire national minimum garanti correspondant à une durée légale hebdomadaire de travail de quarante (40) heures, équivalent à 173,33 heures par mois, est fixé à vingt-quatre mille dinars (24.000 DA) par mois, soit un taux horaire de 138,46 dinars".

Le texte stipule que "toutes dispositions contraires au présent décret sont abrogées, notamment le décret présidentiel 21-137 du 7 avril 2021 fixant le salaire national minimum garanti", précisant que "le présent décret prend effet à compter du 1er janvier 2026".

devant le parquet de la République. Une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour délit de blanchiment d'argent et de produits criminels dans le cadre d'un groupe criminel, en utilisant les facilités offertes par une activité professionnelle, en violation de la législation et de la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, pour abus d'influence afin d'obtenir d'indus priviléges auprès d'une administration ou d'une autorité publique, pour obtention d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats contraires aux dispositions législatives et réglementaires, ainsi que pour participation au détournement de fonds publics", ajoute la même source.

"Après audition des accusés lors de leur première comparution par le juge d'instruction, une ordonnance de placement en détention provisoire a été émise à l'encontre de l'accusé Chahi Mohamed", conclut le communiqué.

**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIGHA  
SUPERVISE LE LANCEMENT DU SATELLITE ALSAT-3A**

# **UN NOUVEL ACQUIS POUR L'ALGÉRIE**



PHOTOS : MDN

**Le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha, a supervisé, jeudi dernier, au niveau de la station satellitaire de Télédétection, l'opération de lancement du satellite "Alsat-3A", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).**

"Dans le cadre de la consolidation et du développement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance satellitaire, et en concrétisation du partenariat entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Société chinoise des sciences et des technologies aérospatiales, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a supervisé, aujourd'hui jeudi 15 janvier 2026 à 05h01mn (heure locale), au niveau de la station satellitaire de Télédétection, l'opération de lancement du satellite "Alsat-3A" depuis la Base de lancement de Jiuquan, au nord-ouest de la République populaire de Chine", précise la même source.

Et ce, ajoute-t-on, "en présence du commandant de la 1re Région militaire, des chefs de département et des

directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'ANP, aux côtés de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, du directeur général de l'ASAL et de l'attaché de défense près l'ambassade de Chine à Alger".

"L'opération de lancement du satellite Alsat-3A, qui s'est déroulée à (05h01) heure algérienne (12h01 heure chinoise), a été couronnée de succès et permettra à notre pays de disposer de données supplémentaires à travers des capacités satellitaires à très haute résolution dédiée à l'observation, et de consolider notre dispositif dans le domaine du renseignement géospatial et des informations géospatiales à valeur ajoutée, à l'instar de la cartographie et des modèles numériques

de terrain", souligne le communiqué.

Il convient de signaler que notre pays avait procédé en 2002, au lancement du premier satellite dédié à l'observation de la Terre Alsat-1, avant le lancement, en 2010 et 2016, des satellites Alsat-2A et Alsat-2B, rappelle le communiqué.

"Le lancement de ce nouveau satellite, auquel ont contribué des experts algériens, représente un nouvel acquis venant renforcer les capacités géospatiales de notre pays dans ce domaine, et confirme les efforts consentis par l'Etat algérien dans la perspective de maîtriser les technologies spatiales", ajoute le MDN.

R. N.

## LA COMMISSION DE L'UA FÉLICITE L'ALGÉRIE

**Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a félicité vendredi dernier l'Algérie pour le lancement réussi du satellite d'observation de la Terre Alsat-3A, "qui marque une avancée significative dans les capacités spatiales et géospatiales de l'Afrique".**

"Cette réalisation souligne le rôle de chef de file de l'Algérie dans les sciences spatiales et son engagement à exploiter les technologies satellitaires pour le développement durable, la surveillance environnementale, la réduction des risques de catastrophes et l'élaboration de politiques éclairées", a déclaré M. Youssouf dans un communiqué. La Commission de l'UA espère que "les données haute résolution améliorées d'Alsat-3A contribueront aux priorités nationales et continentales, conformément à l'Agenda 2063 et à la politique et stratégie spatiales africaines". Elle salue, en outre, "le fort esprit de coopération internationale qui a présidé au lancement du satellite" et "félicite l'Algérie pour ses investissements continus et ses utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique au service du progrès collectif de l'Afrique".

## CONSOLIDER LA SOUVERAINETÉ SPATIALE

Le lancement réussi du satellite d'observation Alsat-3A marque une nouvelle étape décisive dans l'affirmation de l'Algérie comme acteur spatial crédible et autonome sur la scène régionale et africaine. Intégré à la Constellation africaine de gestion des ressources (ARMC), Alsat-3A s'inscrit dans la continuité d'une trajectoire méthodique initiée avec les satellites Alsat-1B puis Alsat-2A et 2B, tout en franchissant un palier qualitatif en matière de précision, de couverture et d'exploitation stratégique des données géospatiales.

Fruit d'une coopération étroite entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la China Aerospace Science and Technology Corporation (CASC), ce projet illustre la densification des relations algéro-chinoises dans un domaine hautement stratégique, celui du spatial, désormais reconnu comme un pilier de la souveraineté nationale et de la sécurité globale des États.

Alsat-3A est un satellite d'observation optique à très haute résolution, conçu pour répondre à un large éventail d'usages civils et stratégiques. Placé sur une orbite héliosynchrone (SSO) à une altitude d'environ 670 kilomètres, il garantit une acquisition d'images cohérente, sous des conditions d'éclairage constantes, condition essentielle pour l'analyse temporelle et comparative des territoires observés. Sa mission principale consiste à renforcer les capacités nationales de

surveillance géospatiale, en fournissant des données souveraines exploitables aussi bien par les institutions civiles que par les structures en charge de la sécurité nationale. Dans un environnement régional marqué par l'instabilité, la pression sur les ressources et la complexité des flux frontaliers, la maîtrise de l'information spatiale devient un levier décisif d'anticipation et de décision.

### DES APPLICATIONS MULTIPLES

Les champs d'application d'Alsat-3A traduisent une approche intégrée du spatial, au service à la fois du développement durable et de la défense des intérêts vitaux de l'État.

Sur le plan de la planification territoriale et de l'agriculture, le satellite permet l'analyse fine des dynamiques géographiques, le suivi des cultures, l'évaluation de l'état hydrique des sols et l'optimisation de l'aménagement du territoire. Ces données sont cruciales dans un contexte de changement climatique et de pression accrue sur les ressources naturelles.

En matière de sécurité nationale, c'est un outil majeur de surveillance du territoire. Le suivi des infrastructures sensibles, l'observation des axes logistiques et le contrôle des frontières, notamment dans les zones sahariennes, offrent à l'Algérie une capacité renforcée de veille stratégique et de prévention des menaces asymétriques. Le satellite joue également un rôle clé

dans la gestion des catastrophes naturelles et la protection de l'environnement, en permettant l'évaluation rapide des risques, la cartographie des zones affectées et l'appui aux dispositifs de secours. Enfin, la production de données géospatiales de haute précision, incluant cartes thématiques et modèles numériques d'élévation, contribue à structurer un écosystème national de données indispensables à la modernisation de l'action publique.

### UN SYSTÈME INTÉGRÉ ET UNE VISION RÉGIONALE

Alsat-3A ne constitue pas un dispositif isolé. Il s'insère dans un système global Alsat-3, comprenant des segments sol, des infrastructures de traitement de données et des programmes de formation destinés à renforcer les compétences nationales. Cette approche systémique permet de réduire le temps de révision, d'améliorer la continuité des observations et d'élargir la couverture géographique au bénéfice de l'Algérie et de ses partenaires au sein de l'ARMC. À travers cette constellation africaine, Alger consolide sa position de pôle spatial régional, capable de fournir des données stratégiques à l'échelle continentale, renforçant ainsi son influence diplomatique et technologique en Afrique.

Bien que certaines spécifications détaillées restent à préciser à la suite du lancement, les données disponibles

témoignent de performances avancées. Alsat-3A est un satellite d'observation optique à très haute résolution, avec une durée de vie estimée à environ cinq ans, comparable à celle de la série Alsat-2. Sa masse, vraisemblablement comprise entre 100 et 200 kilogrammes, et sa charge utile dédiée à l'imagerie de précision confirment son positionnement dans la catégorie des satellites agiles, adaptés à des missions exigeantes de surveillance et d'analyse.

Au-delà de ses performances techniques, il symbolise l'aboutissement d'une stratégie engagée dans le cadre du Programme spatial national 2006-2020, dont l'objectif central était la constitution d'une expertise indigène dans les technologies spatiales. Le satellite illustre la volonté de l'Algérie de réduire sa dépendance aux données étrangères dans un contexte international où l'information spatiale est devenue un instrument de puissance et parfois de pression.

En consolidant sa souveraineté en matière de données satellitaires, l'Algérie se dote d'un outil structurant pour son développement économique, sa sécurité nationale et sa projection régionale. Alsat-3A apparaît ainsi non seulement comme un succès technologique, mais comme un acte stratégique, révélateur d'une ambition claire : inscrire durablement l'Algérie parmi les nations capables de maîtriser l'espace comme un prolongement de leur souveraineté terrestre.

G. S. E.

**AKRAM KHARIEF. SPÉCIALISTE DES QUESTIONS DE DÉFENSE, À ALGER16 :**

## «L'ALGÉRIE FIGURE PARMI LES LEADERS SPATIAUX EN AFRIQUE»

*Le lancement récent du satellite Alsat-3A marque une étape majeure dans l'histoire du programme spatial algérien et dans la consolidation de ses capacités d'observation de la Terre. Fruit de plus de vingt ans de développement technologique et de coopération internationale, ce satellite renforce l'autonomie stratégique de l'Algérie face à la dépendance aux images satellitaires étrangères, tout en positionnant le pays comme un acteur spatial de référence sur le continent africain. Dans ce contexte, Alger16 a eu l'honneur d'échanger avec Akram Kharief, expert en géopolitique et en sécurité, afin d'analyser les implications de ce lancement pour l'autonomie technologique, la diplomatie et le soft power du pays.*

**ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE**

**ALGER 16 : Dans quelle mesure Alsat-3A renforce-t-il l'autonomie stratégique de l'Algérie face à la dépendance aux images satellitaires étrangères (UE, États-Unis, Russie) ?**

**Akram Kharief :** Alsat-3A renforce significativement les capacités satellitaires de l'Algérie en venant compléter les deux satellites opérationnels existants. Il augmente le nombre de passages des satellites d'observation algériens, réduisant ainsi le recours au marché international de l'imagerie satellitaire.

L'Algérie a achevé, en 2020, son programme spatial de 20 ans, couronné par la formation de plus de 200 titulaires de

masters et doctorats en technologie spatiale, ainsi que par le développement de capacités locales d'intégration de satellites via le Centre d'intégration d'Oran.

**Comment l'intégration d'Alsat-3A dans la Constellation africaine ARMC repositionne-t-elle l'Algérie comme acteur spatial de référence sur le continent africain ?**

Il est indéniable que l'Algérie figure parmi les leaders spatiaux en Afrique et parmi les pays du Sud global. Le lancement d'Alsat-3A concrétise cette position. La maîtrise de l'intégration des satellites constitue en soi une démonstration de supériorité technologique et de soft power, consolidant la crédibilité de l'Algérie comme partenaire stratégique sur le continent.

**Comment ce programme spatial**

**L'objectif de l'Algérie n'est pas de rivaliser avec les puissances spatiales, mais de maximiser sa marge de manœuvre et son autonomie pour anticiper les défis futurs et préparer un futur stratégique indépendant et durable.**



**est-il perçu par les voisins directs de l'Algérie dans un contexte de méfiance stratégique persistante ?** Le programme spatial algérien est devenu un modèle régional, inspirant même les pays voisins. Grâce à ses satellites, l'Algérie peut fournir une assistance concrète aux autres pays africains, tout en affirmant sa souveraineté technologique et en développant une expertise reconnue sur le continent.

**Ce programme peut-il catalyser une industrie nationale duale (civile et militaire) autour du spatial et du numérique ?**

Le nouveau programme spatial constitue un multiplicateur de puissance pour l'Algérie. Il prévoit le développement de capacités de fabrication de capteurs et de

lanceurs spatiaux. L'Agence spatiale algérienne explore également des alternatives innovantes aux satellites classiques et aux lancements par fusée, comme les microsatellites de communication ou les systèmes lancés depuis des aérostats, ouvrant la voie à de nouvelles applications civiles et stratégiques.

**Peut-on parler d'une militarisation progressive mais maîtrisée de l'espace par l'Algérie, à l'image des grandes puissances ?**

L'objectif de l'Algérie n'est pas de rivaliser avec les puissances spatiales, mais de maximiser sa marge de manœuvre et son autonomie pour anticiper les défis futurs et préparer un futur stratégique indépendant et durable.

G. S. E.

### FICHE TECHNIQUE

Alsat-3A est un satellite d'observation optique à haute résolution, conçu pour des applications variées et stratégiques. Opérant en orbite héliosynchrone (SSO) à environ 670 km d'altitude, il assure une imagerie terrestre cohérente sous des conditions d'éclairage similaires. Sa mission principale vise à booster les capacités nationales en matière de surveillance géospatiale et d'intelligence.

#### PARMI SES APPLICATIONS CLÉS :

Planification territoriale et agriculture : Analyse des changements géographiques et suivi des cultures.

Surveillance du territoire et sécurité nationale : Monitoring des infrastructures, des mouvements logistiques et des frontières.

Gestion des catastrophes et environnement : Évaluation des risques naturels et protection des ressources.

Production de données géospatiales : Création de cartes précises et de modèles d'élévation numérique.

Ce satellite fait partie d'un système plus large incluant Alsat-3, avec des composants au sol

et des programmes de formation. Il contribue à réduire le temps de revisite et à élargir la couverture des données pour l'Algérie et ses partenaires régionaux dans l'ARMC.

#### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES :

Précision et durabilité. Bien que les détails techniques complets soient encore en cours de diffusion en raison de la nouveauté du lancement, les informations disponibles soulignent des performances avancées :

**TYPE : SATELLITE D'OBSERVATION TERRESTRE OPTIQUE À HAUTE RÉSOLUTION**

Résolution : Très haute résolution, bien que les chiffres exacts (panchromatique ou multispectral) ne soient pas encore



confirmés publiquement.

#### ALTITUDE ORBITALE :

Environ 670 km.

Durée de vie prévue :

Autour de 5 ans, similaire aux satellites de la série Alsat-2.

Masse et dimensions : Probablement entre 100 et 200 kg, comparable à Alsat-2A (130 kg).

**CHARGE UTILE :** Système d'imagerie optique pour un monitoring de haute précision ; détails sur les capteurs et bandes spectrales à venir.

Alsat-3A représente l'aboutissement des efforts de l'Algérie dans le cadre de son Programme spatial national 2006-2020, visant à développer une expertise indigène en technologie spatiale. Avec ce lancement, l'Algérie renforce sa souveraineté en matière de données satellitaires, essentielles pour le développement économique et la sécurité.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# UN GÉANT DE LA PRODUCTION LAITIÈRE FAIT SON ENTRÉE EN ALGÉRIE

**Suite au succès du projet qatari Baladna, la présidente-directrice générale du groupe public Giplait, Samah Lahlouh, a reçu, la semaine dernière à Alger, une délégation du groupe russe EkoNiva, conduite par son PDG, Stefan Durr. L'objectif : discuter de la mise en œuvre de projets pilotes de fermes laitières intégrées dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la facture des importations par le biais de partenariats internationaux ambitieux.**

Selon un communiqué de Giplait, «les deux parties étudient les possibilités de partenariat pour des projets pilotes de fermes spécialisées dans la production laitière». Le groupe russe, troisième producteur laitier mondial, a récemment multiplié les réunions préparatoires avec Giplait afin de poser les bases d'un partenariat concret en Algérie. A ce stade, aucun détail n'a été communiqué concernant la capacité de production ni le montant de l'investissement envisagé. Cet intérêt russe intervient alors que l'Algérie cherche à diversifier ses partenariats stratégiques pour répondre à la croissance rapide de la



demande intérieure. Du côté d'EkoNiva, la volonté d'investir en Algérie s'explique par plusieurs facteurs : la nécessité de se développer à l'international dans un contexte de tensions géopolitiques et les opportunités offertes par un marché intérieur en pleine expansion. Le secteur laitier algérien connaît par ailleurs d'importantes transformations. La création de la plus grande ferme laitière verticale au monde, située dans le sud du pays, illustre cette dynamique. La première phase de ce projet algéro-qatari devrait être achevée au second semestre de cette année et représentera un investissement de 3,5 milliards de dollars, avec une production annuelle prévue de 200 000 tonnes de lait en poudre, couvrant 50 % des besoins du marché intérieur. Une avancée

majeure qui contribue directement à la sécurité alimentaire nationale tout en valorisant les ressources locales. Ces initiatives témoignent des efforts constants des acteurs locaux pour renforcer la chaîne de valeur de la production laitière, à l'instar du projet de laiterie de Soummam. Grâce à cette croissance rapide, l'Algérie se dirige progressivement vers l'autosuffisance dans ce secteur stratégique, amorçant une transition d'importateur à potentiel exportateur. Actuellement, le pays importe environ 400 000 tonnes de lait en poudre par an, pour une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. Face à une consommation qui augmente de 10 % par an, l'Algérie adopte une approche pragmatique : réduire sa dépendance au marché international, souvent volatil, et garantir un

approvisionnement stable pour sa population. Ainsi, l'arrivée de géants internationaux tels qu'EkoNiva et Baladna ouvre la voie à une transformation radicale du secteur laitier algérien. Ces partenariats renforcent la souveraineté alimentaire du pays et confirment son ambition de sortir progressivement de l'ère des importations pour rejoindre, à terme, le rang des nations exportatrices. De l'autosuffisance à l'exportation, le pays dessine progressivement une nouvelle carte de la production agricole, où expertise locale et partenariats internationaux se conjuguent pour garantir sécurité alimentaire, valeur ajoutée et compétitivité sur le marché mondial.

Abir Menasria

## ACCÈS AUX MARCHÉS AFRICAINS ADHÉSION DE 450 ENTREPRISES AU PROGRAMME "DZAIR POUR LE SOUTIEN AUX EXPORTATEURS"

« Dzair Export Assistance Programme », dédié à l'accès des produits algériens aux marchés africains et lancé en janvier 2025 par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), a enregistré l'adhésion de 450 entreprises

souhaitant exporter leurs produits, a indiqué le directeur de cette société, M. Hicham Saïdi.

Dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon national des produits algériens exportés, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et clôturé vendredi au Centre des conventions « Mohamed Benahmed » d'Oran, M. Saïdi a précisé que ce programme repose sur un accompagnement global des entreprises. Celui-ci englobe le diagnostic initial de leur situation, la réalisation d'études approfondies, ainsi que des formations spécialisées dans les domaines de l'exportation, de la logistique et de la gestion de la chaîne exportatrice.

Le programme se trouve actuellement dans une phase de maturation, caractérisée par l'examen détaillé des dossiers des entreprises adhérentes, a-t-il ajouté, soulignant que son lancement effectif interviendra immédiatement après la tenue de la deuxième édition de la Conférence africaine sur l'exportation et la logistique, prévue le 21 avril 2026 à Alger. Le responsable a affirmé que le produit algérien a atteint des niveaux de qualité appréciables lui



permettant de s'imposer sur les marchés africains, tout en disposant d'un potentiel de développement ouvrant la voie à l'accès à d'autres marchés internationaux. Cette évolution reflète, selon lui, les efforts consentis par les opérateurs économiques pour améliorer leurs produits conformément aux normes internationales.

Abordant les perspectives d'exportation, M. Saïdi a relevé que l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a favorisé le passage à des commandes régulières provenant de plusieurs pays africains, traduisant l'ancre progressif du produit algérien sur ces marchés.

Il a également assuré que l'ensemble des produits algériens est en mesure de concurrencer sur le marché africain, notamment dans les secteurs des industries agroalimentaires, des matériaux de construction, du fer et des industries pharmaceutiques, mettant en avant la position géographique stratégique de l'Algérie ainsi que les mécanismes de soutien de l'Etat, en particulier le Fonds spécial de promotion des exportations, qui prend en charge 50 % des coûts de transport, offrant ainsi un avantage compétitif au produit national. Le programme Dzair Export Assistance constitue un levier stratégique pour accroître la compétitivité du produit national et favoriser des échanges commerciaux durables.

Cheklat Meriem

## AIR ALGÉRIE REÇOIT SON TROISIÈME AIRBUS A330-900 NEO

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé jeudi dernier avoir réceptionné son troisième avion de type Airbus A330-900 NEO dans le cadre du programme de renouvellement et d'extension de sa flotte.

L'appareil, baptisé Yennayer, est arrivé à l'aéroport international Houari Boumédiène d'Alger. Il succède à deux autres avions du même type reçus récemment : "Novembre 54" en novembre 2025 et "Gara Djebilet" début janvier 2026.

Destinés aux vols long-courriers, ces avions permettent à Air Algérie d'intensifier ses lignes internationales, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. L'A330-900 NEO peut accueillir plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, et offre une réduction de 25 % de la consommation de carburant et des émissions de CO2 par rapport aux modèles précédents. Les appareils sont également équipés de systèmes de divertissement modernes et d'une connexion internet via Wi-Fi.

Avec cette livraison, la flotte d'Air Algérie compte désormais 57 avions, auxquels s'ajoutent 15 appareils appartenant à sa filiale Domestic Airlines.

Le programme de renouvellement lancé en 2023 prévoyait l'acquisition de huit Boeing 737 MAX-9 et de dix Airbus A330-900 NEO avant que la commande soit portée ultérieurement à dix (10) avions de ce type. Il prévoit également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600 pour renforcer le réseau domestique.

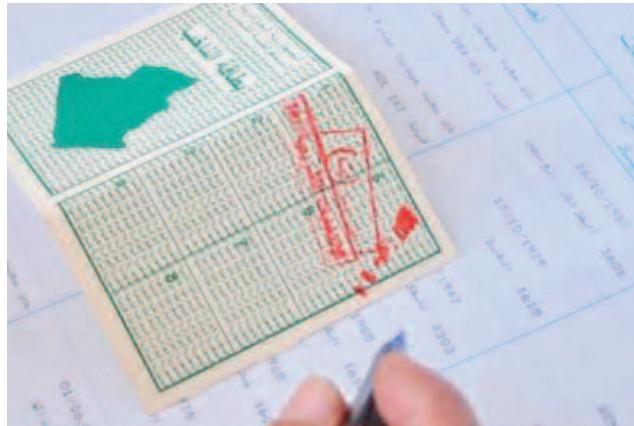
Ces acquisitions s'inscrivent dans le plan stratégique d'Air Algérie à l'horizon 2035, visant à répondre à la demande croissante du transport aérien national et international.

## L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ÉLECTIONS (ANIE) PLUS DE 24,5 MILLIONS D'ÉLECTEURS INSCRITS

**L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, mercredi dernier, les résultats de la révision périodique des listes électoralles pour 2025, soulignant que le nombre d'électeurs inscrits, à l'intérieur du pays et à l'étranger, après révision, s'élève à 24 503 060 électeurs.**

Dans un communiqué présentant les résultats de la révision périodique des listes électoralles pour 2025, couvrant la période allant du 20 octobre au 18 novembre, l'ANIE a expliqué qu'"après expiration du délai légal des recours administratifs et judiciaires, le nombre d'électeurs inscrits avant le début de la révision périodique était de 24 315 551, dont 23 486 061 sur l'ensemble du territoire national et 865 490 à l'étranger".

Le nombre d'électeurs inscrits après la révision périodique a atteint 24 503 060, a ajouté la même source. Concernant les électeurs résidant



sur le territoire national, l'ANIE a dénombré 512 188 inscrits, avec la radiation de 364 431 noms, ce qui porte le nombre total d'électeurs inscrits à 23 633 818 après la révision périodique. Quant aux électeurs résidant à l'étranger, le nombre des inscrits s'élève à 37 213, avec la radiation de 33 461 noms, ce qui porte le nombre total d'électeurs inscrits à 869 242

après la révision périodique. L'Autorité a rappelé que cette opération s'est déroulée conformément à la Constitution, notamment les articles 56 et 202, et en vertu de l'ordonnance n° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, notamment les articles de 53 à 71, ainsi que sur la base de la décision n° 25 fixant les conditions

et les modalités d'établissement et d'utilisation du fichier national du corps électoral. L'opération s'est également appuyée sur l'ordonnance n° 26 portant ouverture et clôture de la période de révision périodique des listes électoralles pour 2025, ainsi que sur l'ordonnance n° 27 fixant les règles de fonctionnement des commissions de révision des listes électoralles et l'ordonnance n° 29 fixant la liste nominative des membres des commissions communales de révision des listes électoralles à l'occasion de la révision périodique de l'exercice 2025.

L'opération intervient, en outre, conformément à l'ordonnance n° 30 fixant la liste nominative des membres des commissions de révision des listes électoralles auprès des représentations diplomatiques et des postes consulaires à l'étranger pour l'exercice 2025 et à l'ordonnance n° 32 portant mobilisation des coordonnateurs des délégations de wilaya par intérim ou par commission auprès de l'ANIE dans le cadre de l'organisation de cette révision périodique.

R. N.

## CONDITIONS ET MODALITÉS D'EXERCICE DE LA PROFESSION DE PHARMACIEN UN PROJET DE DÉCRET EN COURS D'ÉLABORATION

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a indiqué, jeudi dernier à Alger, qu'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de l'exercice de la profession de pharmacien était en cours d'élaboration, soulignant que ce texte permettra d'augmenter le nombre d'officines privées dans le pays.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de la Santé a fait savoir que ce projet de décret exécutif, en cours d'examen par une commission regroupant des experts, des techniciens et des partenaires sociaux, ainsi que le Conseil de déontologie professionnelle, "permettra d'élargir les opportunités d'obtention des agréments pour l'ouverture d'officines privées et d'augmenter leur nombre au niveau national".

Ce décret exécutif, fixant les conditions et modalités d'exercice de la profession de pharmacien et de pharmacien assistant, qui vient en application des

dispositions de l'article 250 de la loi relative à la santé, permettra également, a-t-il ajouté, de "renforcer le nombre d'officines privées dont le nombre ne dépasse pas actuellement 12 938 pharmacies, et d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux au niveau national", mais aussi de répondre au nombre important de demandes des pharmaciens non agréés, inscrits sur les listes d'attente, lesquelles seront traitées via une plateforme numérique afin de garantir la transparence des informations". Il a indiqué, dans ce contexte, que son secteur a élaboré deux projets de décrets exécutifs, dont le premier définit les conditions et les modalités de description des substances pharmaceutiques destinées à la médecine humaine, tandis que le second définit les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine, soulignant que les deux projets ont été déposés pour étude au niveau du

Secrétariat général du gouvernement. Répondant à une question sur la prévention du cancer de la prostate et la prise en charge des patients, le ministre de la Santé a expliqué que son secteur a élaboré un programme national de prévention de ce type de maladie, en veillant à la création de nouveaux services spécialisés en chirurgie urologique et à l'introduction de nouvelles techniques de dépistage.

L'acquisition de cinq robots, a-t-il ajouté, est également prévue dans le cadre du Fonds d'allocation relatif à la lutte contre le cancer, dont quatre seront affectés aux centres hospitalo-universitaires des wilayas d'Alger, Batna et Oran, et à l'Etablissement hospitalier spécialisé de transplantation d'organes et de tissus (EHS TOT Blida), et le cinquième au service de chirurgie générale de l'établissement hospitalier spécialisé dans le traitement du cancer "Pierre et Marie Curie" (CPMC) à Alger. APS

## LE LONG DE LA LIGNE FERROVIAIRE BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE POURSUIT SA GRANDE CAMPAGNE DE PLANTATION D'ARBRES

Une campagne de plantation d'arbres a été organisée vendredi dernier dans la région de Tebelbala, wilaya de Béni Abbès, avec la participation de représentants de plusieurs instances et d'associations de jeunesse dans le cadre de la poursuite de la grande initiative lancée par le ministère de la Jeunesse le long de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, a indiqué vendredi dernier un communiqué du ministère. Des représentants d'organismes nationaux, d'associations de jeunesse partenaires du secteur,

des membres du Conseil supérieur de la jeunesse, des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi que de la Direction générale des forêts (DGF) ont pris part à cette initiative, organisée en présence de l'ambassadeur des jeunes bénévoles auprès du ministère, Fouad Maali, lauréat du Trophée du jeune bénévole de l'année 2025. Cette action concrétise l'accord signé avec le ministère, visant à assurer le choix des espèces d'arbres adaptées aux spécificités de la région, tout en fournissant des orientations sur les

bonnes pratiques de plantation et d'irrigation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme national de reboisement, destiné à accompagner les projets stratégiques de l'Etat et à renforcer la dimension environnementale dans la réalisation des grands projets d'infrastructures, notamment le projet de la ligne ferroviaire liée à l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, revêtant une importance économique et stratégique. L'opération vise également à

renforcer la participation des jeunes à la protection de l'environnement, à la lutte contre la désertification et à l'amélioration du cadre écologique des grands projets nationaux, traduisant ainsi la prise de conscience de la jeunesse quant à son rôle actif dans l'accompagnement du développement national durable et dans la consécration de la culture de citoyenneté environnementale comme pilier de l'action de la jeunesse, a conclu le communiqué du ministère.

Cheklat Meriem

## AMÉNAGEMENT URBAIN ET VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA CAITALE

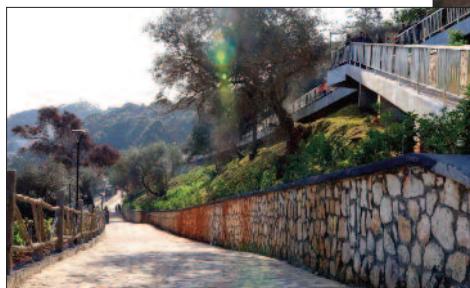
# LE WALI D'ALGER INSPECTE LES GRANDS CHANTIERS STRUCTURANTS

**Le wali de la wilaya d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une tournée d'évaluation sur plusieurs projets structurants en cours de réalisation et de réhabilitation à travers la capitale, notamment la promenade des Sablettes et le jardin d'essai d'El Hamma.**

Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de l'avancement des chantiers stratégiques, selon un communiqué diffusé ce vendredi par les services de la wilaya. Lors de cette tournée, M. Rabehi a insisté sur la nécessité du respect rigoureux des standards de qualité ainsi que des délais de livraison, soulignant l'importance de livrer des infrastructures conformes aux attentes des citoyens et à la vocation urbaine et

patrimoniale de la capitale. Le wali a entamé sa visite, jeudi dernier, par les terrasses surplombant la baie d'Alger, actuellement en construction à proximité du mausolée des Martyrs. Il a mis l'accent sur le développement de

cet espace conformément aux normes esthétiques exigées par la nature du projet, appelant à la mise en œuvre de plusieurs opérations prioritaires, notamment l'installation d'un système d'irrigation pour les espaces verts, la floraison des différents ouvrages, l'éclairage général et artistique, l'aménagement des voies, ainsi que la connexion du site aux divers réseaux. Dans le même contexte, M. Rabehi a donné des instructions concernant la



restauration des façades des bâtiments de la commune de Belouizdad, dans un souci d'embellissement urbain, tout en insistant sur la supervision rigoureuse de l'aménagement paysager des sites historiques de la région, à l'image de la

d'essai d'El Hamma, où il a inspecté les travaux de construction et de réhabilitation de plusieurs édifices. À cette occasion, il a reçu un exposé détaillé sur l'état d'avancement des travaux et les contraintes techniques

villa Abdelatif. Il a également ordonné la restauration de la grotte de Cervantès afin de préserver son caractère historique et architectural.

Au cours de la seconde étape de sa visite, le wali d'Alger s'est rendu au jardin

rencontrées sur le terrain. Selon la même source, M. Rabehi a réaffirmé la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des projets, de renforcer le suivi technique et de veiller scrupuleusement au respect des normes de qualité et des délais contractuels, afin de garantir une mise en service optimale de ces infrastructures au service des citoyens. La wilaya continuera, à cet effet, à assurer un suivi permanent jusqu'à l'achèvement complet des travaux.

**Abir Menasria**

## AVANCEMENT SOUTENU DU PROJET FERROVIAIRE BÉCHAR–GARA DJEBILET

# LES NOUVELLES GARES DE TINDOUF INSPECTÉES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdellakher Djellaoui, a effectué, vendredi dernier, une visite d'inspection sur plusieurs nouvelles gares ferroviaires en cours de réalisation dans la wilaya de Tindouf. Cette visite s'inscrit dans le cadre du projet stratégique du chemin de fer minier de l'Ouest, destiné à relier les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf à la mine de Gara Djebilet. À cette occasion, le ministre s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de construction de la gare d'Oum El Assel, dont l'achèvement est annoncé comme imminent. Il a également pris connaissance des différents aspects techniques et organisationnels liés à la réalisation de cette infrastructure clé. Par la suite, la délégation ministérielle a effectué un trajet expérimental entre les gares d'Oum El Assel et de Tindouf à bord d'une locomotive dédiée aux essais

techniques. Cette opération s'inscrit dans le cadre des tests préliminaires précédant les essais officiels, programmés pour le 14 janvier en coordination avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), en prévision de la mise en service de la ligne pour le trafic ferroviaire.

Dans une déclaration à la presse, le directeur du projet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest Béchar–Gara Djebilet, M. Benrabia Abdelchafî, a souligné que ces essais techniques traduisent les avancées significatives réalisées dans ce projet d'envergure nationale, grâce à l'implication d'expertises nationales hautement qualifiées. Il a précisé que la ligne ferroviaire s'étend sur près de 950 kilomètres et que les travaux progressent de manière régulière sur l'ensemble de son tracé, ce qui permettra une exploitation intégrale et continue de la ligne reliant Béchar à Gara Djebilet.

Le responsable a également indiqué que 22 kilomètres d'ouvrages d'art, ainsi que sept gares ferroviaires, ont d'ores et déjà été achevés. Ces infrastructures desservent les localités d'El Abadla, H'maguir, Tabelbala, Hassi Khebbi, Oum El Assel, Tindouf et Gara Djebilet. M. Benrabia a affirmé que ces réalisations traduisent le niveau de maturité atteint par le projet, soulignant que la réussite des essais techniques constitue un « indicateur positif » quant à la fiabilité et à la préparation opérationnelle de cette infrastructure stratégique. Il a enfin insisté sur le suivi rigoureux assuré par les autorités compétentes et le recours aux compétences nationales, en parfaite adéquation avec la vision de l'Etat visant le renforcement des infrastructures, la modernisation du réseau ferroviaire et l'appui au développement de l'investissement minier.

**A. Menasria**

## FORMATION PROFESSIONNELLE

### INAUGURATION DU PREMIER CENTRE D'EXCELLENCE EN ÉLECTRONIQUE AVANCÉE

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels s'est doté d'un premier Centre d'excellence en électronique avancée, inauguré à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Chergui Rabah" dans la commune de Rouiba (Alger), a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab a inauguré ce Centre qui s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Etat visant la modernisation du système de formation et d'enseignement professionnels et le renforcement du partenariat efficace entre les secteurs public et privé", précise le communiqué.

Fruit d'un "partenariat qualitatif" entre le secteur de la Formation professionnelle et la société "Bomare", le Centre constitue "un modèle pratique d'intégration entre la formation et l'entreprise économique, ainsi que la volonté réelle d'adapter la formation aux exigences de l'industrie nationale moderne et aux mutations technologiques accélérées", ajoute la même source. S'exprimant à cette occasion, la ministre du secteur a affirmé que ce projet intervient en droite ligne avec "la vision stratégique de l'Etat visant à moderniser le système de la formation professionnelle, à introduire des spécialités innovantes et modernes, à adapter les programmes de formation

aux besoins réels du marché du travail et à soutenir les industries à forte valeur ajoutée, notamment dans le domaine de l'électronique avancée". Le Centre d'excellence a pour objectif de dispenser "une formation de haute qualité basée sur une approche appliquée, l'adoption des technologies de pointe et l'ancrage de la formation dans la réalité industrielle, à même de contribuer à augmenter l'employabilité des stagiaires, à renforcer l'esprit d'innovation et d'entrepreneuriat auprès des jeunes et à les doter de compétences professionnelles en adéquation avec les exigences de l'économie moderne et des mutations technologiques rapides". De son côté, la

société "Bomare" a exprimé son souhait de voir ce Centre servir de "référence nationale pour les métiers de l'électronique avancée et d'un véritable appui au développement des compétences nationales qualifiées à même de réaliser les objectifs du développement économique durable et de renforcer la compétitivité du produit national". Selon la société, ce projet "est une étape stratégique vers l'instauration d'un modèle de partenariat durable et efficace entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et le partenariat économique, basé sur la complémentarité, l'échange d'expertises, le transfert de technologie et l'employabilité".

[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 quotidien



## RENCONTRE PARTICIPATIVE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE

# CONCILIER LE CINÉMA COMMERCIAL ET LE CINÉMA D'AUTEUR

*L'importance du film documentaire dans la préservation de la mémoire collective ainsi que la nécessité d'adopter à l'avenir une approche intégrée conciliant cinéma commercial et cinéma d'auteur ont été au cœur de la troisième rencontre participative ayant réuni la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avec des professionnels du cinéma, a indiqué mercredi dernier un communiqué du ministère.*

Accueillie au siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger, cette rencontre avec une élite de professionnels du 7<sup>e</sup> art visait à « concrétiser une vision pratique et stratégique pour la relance du cinéma algérien », à même de garantir la production d'œuvres de haute qualité et de contribuer à la formation d'un public conscient et actif, capable de soutenir la créativité cinématographique nationale et de la hisser aux niveaux local et international. Les participants ont souligné « l'importance du film



documentaire en tant que l'une des principales formes d'expression cinématographique », mettant en avant son rôle dans l'observation de la réalité sociale, la sauvegarde de la mémoire collective et l'accompagnement des mutations sociétales. La rencontre a également insisté sur « la nécessité d'adopter une approche globale combinant cinéma commercial et cinéma d'auteur » dans l'objectif de dynamiser l'économie du cinéma algérien tout en préservant le goût du public et en rehaussant la valeur artistique et esthétique des productions nationales, précise le communiqué.

Par ailleurs, les cinéastes ont débattu de « modèles innovants pour l'exploitation des salles de cinéma », notamment à travers l'ouverture à des opérateurs privés qualifiés, conformément à des cahiers des charges stricts garantissant une gestion de qualité, la pérennité de l'activité et la création d'un environnement économique favorable au développement d'une industrie cinématographique nationale durable. Le rôle des ciné-clubs dans l'animation de la scène culturelle, l'élargissement de la base du public cinéphile et la construction d'une conscience esthétique et critique, notamment chez les jeunes »,

a également été mis en exergue, tout comme l'importance d'accompagner les projections de débats et d'analyses contribuant à l'ancrage d'une « culture de visionnage refléchie ». Les participants ont aussi souligné la nécessité de soutenir ces clubs par l'encadrement de leurs activités afin de renforcer la présence du cinéma dans l'espace culturel public. Dans ce contexte, Mme Bendouda a salué le « rôle central » de la Fédération des ciné-clubs en tant que cadre organisationnel fédérateur, chargé de coordonner les efforts, d'unifier les programmes et de renforcer la coopération entre les différents ciné-clubs à travers le pays, permettant ainsi l'élaboration d'un projet culturel cinématographique structuré et durable. La ministre a réaffirmé, à cette occasion, la disponibilité de son département à accompagner et soutenir ces initiatives, dans le but de renforcer la participation culturelle et d'élargir la base du public cinématographique. Pour rappel, la ministre de la Culture et des Arts avait déjà tenu des rencontres similaires avec les représentants du 7<sup>e</sup> art en Algérie, au cours desquelles elle avait abordé plusieurs axes liés à l'amélioration et au développement du fait cinématographique, depuis la phase de conception narrative jusqu'à celle de la diffusion publique dans ses dimensions esthétique et sociologique.

## PRIX NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS 2025 LES LAURÉATS DISTINGUÉS

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a dirigé jeudi dernier, à Alger, la cérémonie de remise du Prix national de l'artisanat et des métiers 2025, qui en était à sa vingt-deuxième édition.

Lors de son discours au Palais de la culture Moudfi-Zakaria, en présence du ministre de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah, ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie, Mme Meddahi a souligné que cette distinction vise à « instaurer une culture de la concurrence entre artisans et promouvoir les métiers et professions traditionnels ».

Elle a rappelé l'insistance du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sur l'importance cruciale du tourisme et de l'artisanat, tant pour leur contribution économique et sociale, à travers la diversification de l'économie et la création d'emplois, que pour leur dimension culturelle, artistique et historique, qui mérite protection et valorisation.

Cette édition a rassemblé plus de 620 artisans de tout le pays, présentant 674 produits et participant à des concours organisés sur plusieurs mois. Après une présélection rigoureuse, 42 produits ont accédé à la finale, et sept artisans ont été récompensés dans différentes disciplines. Mme Meddahi a également insisté sur l'engagement du ministère à fournir un accompagnement renforcé aux artisans, afin d'améliorer leurs capacités de production, leur compétitivité et leur adaptation aux évolutions sociales, économiques et technologiques, grâce à des programmes de formation et de mentorat.

Par ailleurs, la cérémonie a marqué le lancement officiel d'une plateforme numérique dédiée à la gestion des activités artisanales et commerciales, destinée à promouvoir la transition numérique, conformément aux directives présidentielles

visant la modernisation de l'administration et l'amélioration des services publics. De son côté, Ahmed Ben Abdellahi, président du jury du Prix national de l'artisanat et des métiers, a insisté sur le rôle central de l'artisanat dans la relance économique et la promotion du savoir-faire algérien, précisant que les produits nationaux connaissent désormais une demande croissante à l'international, soutenue par

l'Organisation mondiale de la propriété industrielle (OMPI). Le concours a couvert plusieurs secteurs artisanaux, notamment le bois et ses dérivés, les métaux, le cuir, le textile, la céramique, le verre et la laine, mettant en valeur la diversité et la richesse du patrimoine artisanal algérien.

Abir Menasria



Alger16, Le quotidien du Grand Public

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES  
LE PDF SUR NOTRE SITE : [alger16.dz](http://alger16.dz)



**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

## CHIPS ET ADDICTION

# POURQUOI IL EST SI DIFFICILE *DE RESISTER ?*

**V**ous l'avez sans doute déjà remarqué : une fois le paquet de chips ouvert, il est difficile de s'arrêter ! Leur texture croquante et leur saveur unique rendent chaque bouchée particulièrement satisfaisante. Pour beaucoup, les chips représentent également une collation réconfortante. Mais pourquoi sommes-nous si attirés par ce mélange de saveurs salées, barbecue, moutarde, paprika ou encore vinaigre ? Décryptons ensemble les raisons de cette envie irrésistible.

## LA FAUTE AU CERVEAU !

Notre cerveau est conçu pour rechercher le plaisir et récompenser les comportements qui l'induisent. M.C., une diététicienne, explique que «les chips ont une valeur hédonique élevée». Autrement dit, leur consommation est perçue comme extrêmement plaisante. Lorsque nous mangeons des chips, les circuits neuronaux responsables de la récompense s'activent, provoquant une production de dopamine, l'hormone du plaisir. Cette libération de dopamine génère un sentiment de satisfaction intense et renforce notre envie d'en manger davantage. La recherche de plaisir devient alors presque irrésistible. Ce mécanisme est amplifié par la présence d'arômes artificiels et de saveurs intenses, qui titillent les récepteurs gustatifs de manière continue. Manger des chips devient une forme de compulsion : on veut continuer à en consommer non par faim, mais par plaisir. Cependant, il est

essentiel de préciser que cette difficulté à s'arrêter n'a rien à voir avec une addiction grave comparable à celle du tabac ou de l'alcool. Selon la nutritionniste, «l'addiction alimentaire se caractérise par un acte compulsif, incontrôlable, et des efforts considérables pour assouvir ce besoin».

## DES NUTRIMENTS QUI STIMULENT NOS SENS

Les chips contiennent des nutriments appelés «plaisir», notamment la graisse et le sel. Ces éléments gustatifs ajoutent de la richesse aux aliments et augmentent leur saveur, d'où l'envie de continuer à en manger. Le sel, par exemple, est reconnu pour amplifier les arômes des aliments et stimuler les papilles gustatives. Quant à la graisse, elle crée

## UNE SENSATION FONDANTE ET AGREABLE EN BOUCHE

Les industriels exploitent ces éléments pour rendre les chips irrésistibles. En effet, une simple pomme de terre peut devenir une collation ultra-savoureuse grâce à l'ajout de ces nutriments et de diverses saveurs artificielles. Certains arômes sont conçus pour créer une expérience gustative en plusieurs étapes, stimulant différents sens et renforçant le plaisir de manger.

## UNE FAIM INSATIABLE

Malgré leur apport calorique élevé, les chips ont un faible pouvoir rassasiant. Autrement



dit, elles ne permettent pas de ressentir une satiété durable après consommation. Cela s'explique en partie par leur composition pauvre en fibres et en protéines, des nutriments essentiels pour la sensation de satiété. Ce faible pouvoir rassasiant perturbe les signaux naturels de notre corps, nous poussant à manger bien au-delà de notre faim physiologique pour satisfaire une faim dite hédonique. «C'est ce qui nous permet d'en manger sans faim et sans fin !», précise la diététicienne. Cette surconsommation peut entraîner un apport calorique excessif et favoriser la prise de poids sur le long terme.

## DES CONSEILS POUR CONSOMMER AVEC MODÉRATION

- Pour éviter la surconsommation de chips, la diététicienne recommande quelques stratégies simples mais efficaces :
  - Achetez en petite quantité : évitez de stocker de grandes quantités à la maison. Achetez des chips occasionnellement, uniquement lorsque vous ressentez vraiment l'envie d'en manger.
  - Privilégiez le service dans un bol : plutôt que de manger directement dans le paquet, disposez les chips dans un bol. Cela vous permettra de mieux contrôler les portions consommées.
  - Pratiquez la pleine conscience : mangez lentement et appréciez chaque bouchée en étant attentif à vos sensations. Cette approche peut vous aider à mieux identifier les signaux de satiété et à éviter de manger par automatisme.
  - Trouvez des alternatives saines : remplacez les chips par des snacks plus nutritifs et rassasiants, comme des légumes croquants, des fruits ou des noix non salées.
  - En adoptant ces bonnes pratiques, vous pourrez mieux gérer votre consommation de chips et profiter de cette collation avec modération et plaisir.

Reprenez le contrôle sur vos envies de chips en passant d'une consommation automatique à un plaisir conscient. En utilisant des astuces simples comme le service dans un bol, vous transformez une pulsion en un choix maîtrisé où c'est vous, et non votre cerveau, qui décidez quand vous arrêter.

## NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU  
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN  
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ  
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX  
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11.12

SNTF  
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr  
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces  
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...  
à **300 DA** seulement

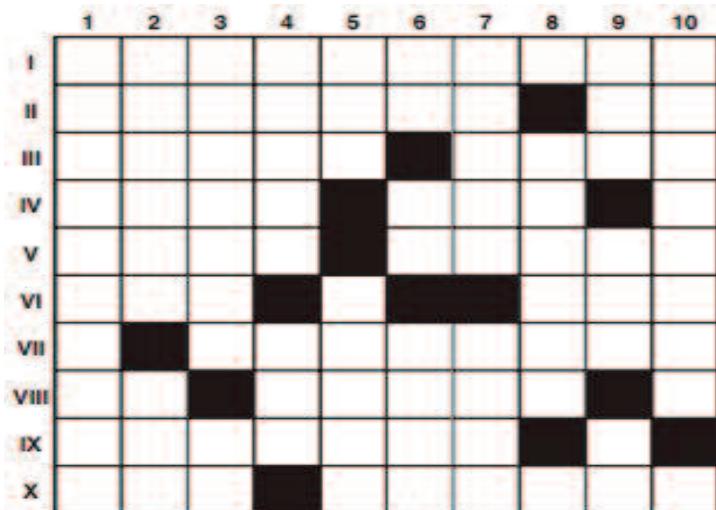
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

## Mots Croisés N°1323



## HORIZONTALEMENT

I. On est censé y manger mieux qu'en 1 vertical, mais ça n'est pas toujours vrai. II. Tête en l'air. Bléssé plus que 27. III. Gras sur les bonnes tables, en crise chez les gros mangeurs. Salé, en ce qui concerne l'addition. IV. Nation celtique. Pour appeler. V. Ouvrent les portes et les portées. Elle a une certaine pêche sur la carte. VI. Planté sur le parcours. Grugés. VII. Dans certaines gargotes, elles sont servies autour de la table, à défaut d'être grillées. VIII. Quatuor romain. Déesse de la chasse. IX. Un classique de la cuisine italienne. X. Fournit des technocrates. Charnel.

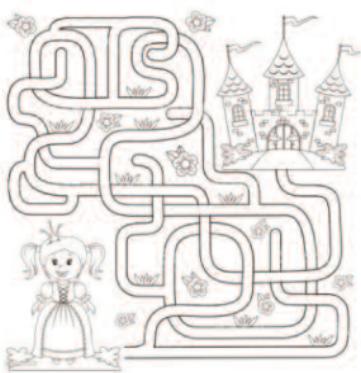
## VERTICALEMENT

1. Salle à manger. 2. Le sésame pour entrer dans un célèbre petit livre rouge. Cuit à l'apéro. 3. De bonnes occasions d'aller au restaurant. Possessif. 4. Abattoirs. Presque adulte. 5. Commune de l'île de Ré. Cuits comme des poulets. 6. Bout de noeud. Onze à Marseille. Rendez-vous avec l'histoire. 7. Il faut l'être assurément pour s'offrir une très bonne table. Aciер chromé. 8. Belle au dessert. 9. Sans effets, mais pas forcément sur celui qui la regarde. Sifflée (la bouteille). Entendu à Marseille. 10. Un endroit à manger dehors.

## SOLUTION N°1322

I	A	S	E	M	E	T	T	E
II	N	I	B	A	R	R	E	S
III	A	E	R	R	E	U	R	S
IV	S	O	L	E	C	I	S	M
V	A	D	A	M	A	N	T	I
VI	R	E	M	O	N	T	E	N
VII	Q	U	I	N	T	E	R	A
VIII	U	R	E	D	I	N	A	L
IX	E	S	S	E	N	T	I	E

## CHOISIS LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



Sonner à une porte imaginaire !

## SOLUTION N°1322

8	7	9	6	2	1	3	5	4
3	5	4	7	9	8	6	1	2
2	1	6	5	3	4	7	8	9
5	2	7	3	4	9	1	6	8
6	8	3	1	7	2	4	9	5
9	4	1	8	5	6	2	7	3
7	9	5	2	1	3	8	4	6
4	6	2	9	8	7	5	3	1
1	3	8	4	6	5	9	2	7

## MOTS MÊLÉS

T	S	A	C	D	O	P	I	X	E	L	I	O	T	E
M	E	M	O	T	I	C	O	N	E	T	C	H	A	T
O	B	A	N	D	E	A	U	T	S	M	I	L	E	Y
A	O	P	N	U	M	M	O	C	O	T	E	T	C	
R	N	S	E	R	E	T	S	A	M	B	E	W	A	E
N	U	T	X	R	L	E	E	H	A	C	K	E	R	R
A	S	E	I	K	O	O	C	N	O	P	A	C	I	T
Q	U	Q	O	V	G	S	U	U	A	O	V	R	P	I
U	U	A	N	R	I	U	R	R	R	R	A	A	L	F
E	F	P	E	D	C	R	E	E	O	T	T	N	U	I
L	O	R	R	S	I	F	U	E	B	A	A	N	G	C
G	R	E	A	E	E	E	C	S	A	B	R	H	I	A
O	U	S	L	U	L	R	A	D	S	L	E	R	N	T
M	O	S	M	O	D	E	M	C	E	E	M	A	I	L
G	V	E	I	L	L	E	R	B	I	F	I	W	H	E

ADSL  
ANTIVIRUS  
ARNAQUE  
AROBASE  
AVATAR  
BANDEAU  
BONUS  
CERTIFICAT  
COMMUN  
CONNEXION  
COOKIE  
COURRIEL  
ECRAN  
EMAIL

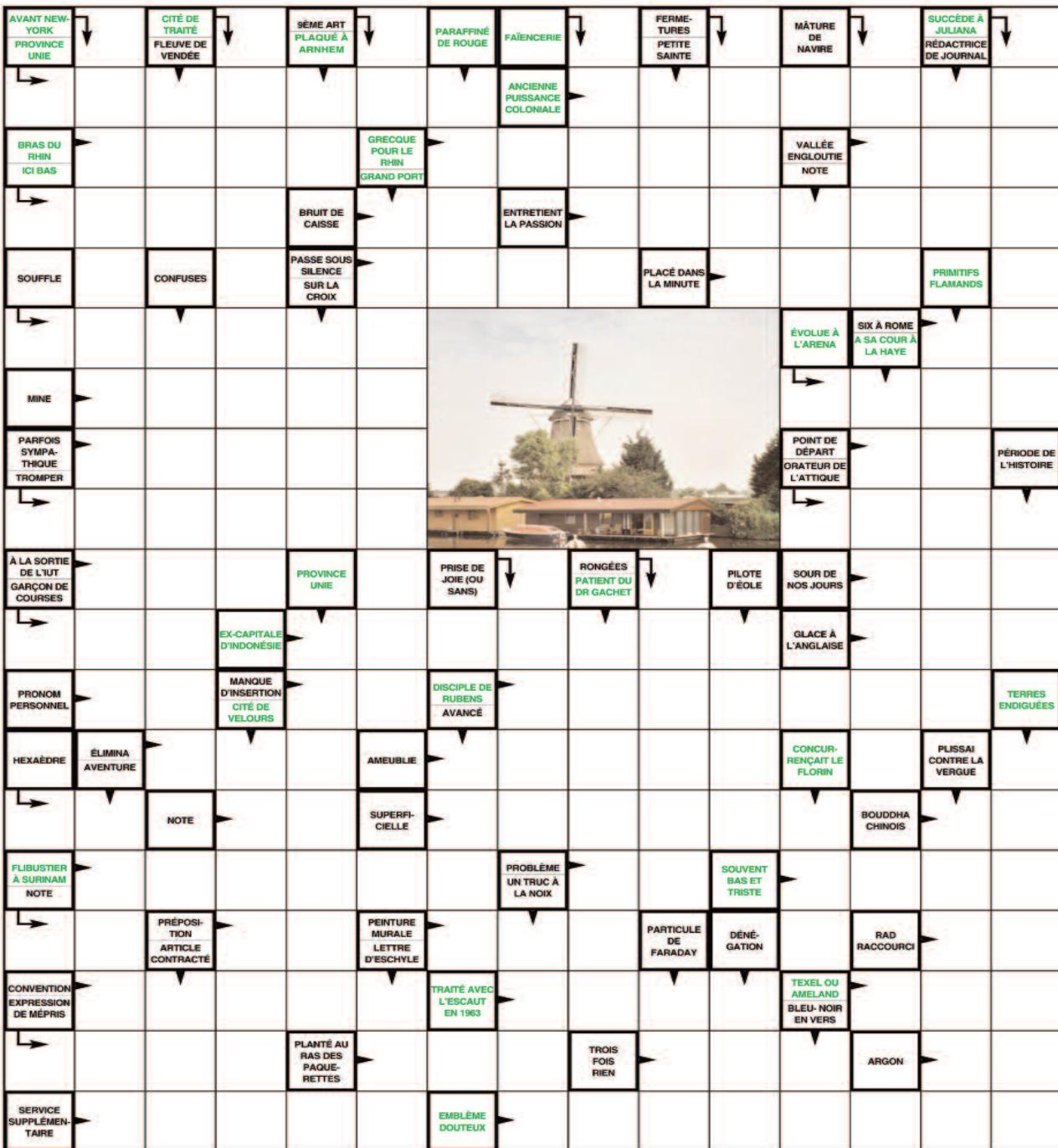
EMOTICONE  
ETOILE  
FIBRE  
FORUM  
FRAUDE  
GOOGLE  
HACKER  
INTRANET  
LOGICIEL  
MODEM  
NUMERIQUE  
OCTET  
PAREFEU  
PIRATE

PIXEL  
PLUGIN  
PODCAST  
PORTABLE  
PRESSE  
RESEAU  
SMILEY  
SPAM  
SURFER  
TCHAT  
VEILLE  
WEBMASTER  
WIFI

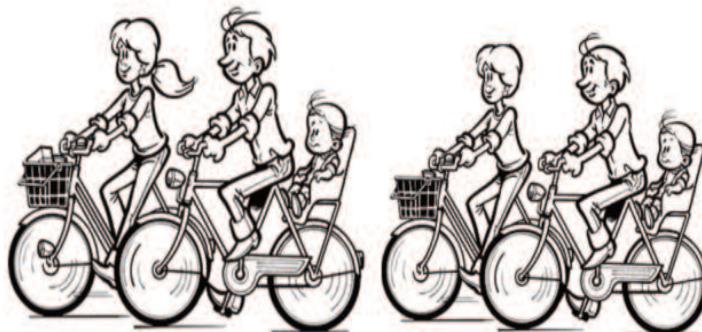
## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°308

La phrase-mystère est : LA PALME D'OR

## Mots Fléchés N°1232



## LES 7 ERREURS



**ALGER16**  
Votre journal !

SOLUTION N°1231

A crossword puzzle grid with black squares representing empty or unclued letters. Several words are already filled in, such as 'HUMOR' (down), 'SCALES' (across), 'TRUSTS' (across), 'COTTON' (down), 'TINSELS' (across), 'SHANAH' (down), 'ILLUSTRATION' (down), 'ELUCIDATE' (down), 'RENTAL' (across), 'MANTEL' (across), 'TALENT' (across), 'VARIANT' (across), 'HUIKING' (across), 'VITALITY' (across), 'TALARIC' (across), 'ACIENS' (across), and 'TIRANIEN' (across). There are also several partially filled words like 'COTTON' (down), 'TINSELS' (across), 'SHANAH' (down), 'ILLUSTRATION' (down), 'ELUCIDATE' (down), 'RENTAL' (across), 'MANTEL' (across), 'TALENT' (across), 'VARIANT' (across), 'HUIKING' (across), 'VITALITY' (across), 'TALARIC' (across), 'ACIENS' (across), and 'TIRANIEN' (across).

# COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025 LE SÉNÉGAL CRIE AU SCANDALE

*La finale n'a pas encore commencé que la tension grimpe déjà d'un cran. À Rabat, les Lions de la Teranga estiment avoir franchi une ligne rouge. À quelques heures du choc face au Maroc, la Fédération sénégalaise de football (FSF) a décidé de sortir du silence.*

Vendredi, un communiqué officiel, ferme et détaillé, a été rendu public pour dénoncer ce que la FSF considère comme de graves manquements dans l'organisation du tournoi. En ligne de mire : l'accueil de la sélection à Rabat, mais aussi plusieurs aspects logistiques jugés problématiques. Tout part d'un épisode survenu à l'arrivée de la délégation sénégalaise dans la capitale marocaine. Depuis le début de la CAN, le Sénégal avait installé son camp de base à Tanger, où il a disputé l'ensemble de ses matches avant la finale. Le déplacement vers Rabat, censé être maîtrisé, a rapidement tourné au chaos. Dans son communiqué, la FSF évoque «plusieurs dysfonctionnements» et pointe en premier lieu «l'absence manifeste de dispositif de sécurité adéquat» à la gare de Rabat. Des images relayées sur les réseaux sociaux montrent clairement les joueurs sénégalais, dont Sadio Mané, contraints de se frayer un passage au milieu de la foule à leur descente du train. Aucun cordon. Aucun filtrage. La Fédération sénégalaise estime que cette situation a exposé joueurs et staff à des risques inutiles : «Cette carence a exposé les joueurs et le staff technique à une promiscuité et à des risques incompatibles avec les standards d'une compétition de cette envergure.»

## HÉBERGEMENT ET ENTRAÎNEMENT

Les critiques ne se sont pas arrêtées à cet épisode. Une fois arrivée à Rabat, la délégation sénégalaise a également contesté l'hôtel initialement attribué par



l'organisation. La Fédération parle d'une « protestation officielle » transmise aux autorités compétentes. Après échanges, la sélection a finalement été relogée dans un établissement cinq étoiles, conforme à ses exigences. Autre point sensible : le lieu d'entraînement. La FSF a refusé de s'entraîner au Complexe Mohammed VI, site utilisé comme camp de base par la

sélection marocaine depuis le début de la compétition. Une décision assumée, prise pour préserver l'équité sportive avant la finale. Le dernier volet du communiqué concerne la billetterie. Un sujet qualifié de «préoccupant» par la Fédération sénégalaise. La FSF regrette un nombre insuffisant de billets alloués, aussi bien pour les joueurs que pour les supporters. Selon les chiffres avancés,

seuls 3 850 billets auraient été mis à la disposition des fans sénégalais pour garnir les tribunes du stade prince Moulay Abdallah. Un quota jugé trop faible pour une finale continentale impliquant l'un des poids lourds du football africain.

## UNE PRESSION ASSUMÉE AVANT LE MATCH

En s'exprimant publiquement, la FSF envoie un message clair à la Confédération africaine de football et au pays hôte. À la veille de la finale, le Sénégal réclame des garanties et un cadre à la hauteur de l'événement. Sur le terrain, les Lions de la Teranga joueront pour le trophée. En dehors, leurs dirigeants ont déjà engagé un autre combat. Cette sortie officielle illustre la double pression à laquelle est confrontée la délégation sénégalaise : un enjeu sportif majeur face au Maroc et la nécessité d'assurer la sécurité, l'équité et la dignité de son équipe en dehors du terrain. À quelques heures du coup d'envoi, le climat reste électrique et chaque détail logistique est scruté de près par une équipe déterminée à protéger ses joueurs et son image sur la scène continentale.

G. Salah Eddine

## L'ENTRAÎNEUR DU SÉNÉGAL SUR L'ORGANISATION DE LA CAN2025 «L'ALGÉRIE A GAGNÉ, LE MAROC A FAILLI»

À la veille de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le sélectionneur du Sénégal, Pape Thiaw, a tenu une conférence de presse marquée par la fermeté et l'émotion. L'entraîneur des Lions de la Téranga n'a pas mâché ses mots pour dénoncer l'organisation du tournoi au Maroc, comparativement au CHAN 2023 qui s'était déroulé en Algérie.

«Le CHAN s'était très bien passé, avec le pays hôte, l'Algérie, ça c'était très bien passé aussi» a-t-il martelé. Le Sélectionneur des Lions de la Téranga a ajouté : «Nous étions vraiment satisfaits avec l'équipe locale, en Algérie. Mais ici, hier, vous avez vu ce qui s'est passé».

L'ancien international sénégalais a noté : «Je préférerais ne pas en parler, mais je pense que les enjeux du football ne doivent pas nous amener à faire certaines choses». Ces mots résonnent comme un rappel des standards attendus dans l'organisation de compétitions internationales majeures, où la sécurité et la logistique doivent primer sur toute autre considération.

L'incident survenu lors du déplacement de la délégation sénégalaise à Rabat, pour préparer la finale

de la CAN, a été au cœur de la prise de parole du sélectionneur des champions d'Afrique 2021. «C'est pas normal ! Une équipe comme le Sénégal ne peut pas se retrouver au milieu de la foule populaire», a-t-il noté. M. Thiaw a ajouté : «Mes joueurs étaient en danger. Tout pouvait se passer, face à des personnes mal intentionnées. Cela ne doit plus se reproduire».

La scène, relayée par les médias et les réseaux sociaux, montrait clairement les joueurs contraints de se frayer un chemin au milieu d'une foule compacte, sans protection ni cordon de sécurité.

Au-delà des aspects logistiques, Pape Thiaw a élargi sa critique à la dimension symbolique et internationale de la compétition. «Aujourd'hui, c'est l'image de l'Afrique qui est en jeu. La CAN, c'est une compétition que personne ne regardait avant, et aujourd'hui nous l'avons élevée très haut. Il ne faut pas gâcher cela», a-t-il insisté.

Pour lui, la CAN a acquis au fil des années une importante stratégie pour le rayonnement du football africain sur la scène mondiale, et tout dysfonctionnement organisationnel menace cette crédibilité durement acquise.

L'entraîneur sénégalais a également souligné la corrélation entre la reconnaissance internationale des joueurs africains et la visibilité de la CAN. «Si des joueurs africains n'ont pas gagné le ballon d'or, c'est à cause de la CAN, considérée comme une compétition qui n'est pas majeure», a-t-il rappelé, exprimant un sentiment d'injustice lié à la perception internationale du football africain et aux opportunités manquées par ses meilleurs talents.

La déclaration de Pape Thiaw constitue une mise en garde claire et publique : elle dépasse le simple désagrément logistique pour toucher à la sécurité des joueurs, à l'équité sportive et à la réputation continentale du football africain. À la veille du match décisif contre le Maroc, la tension est palpable, et les yeux du continent et du monde entier sont tournés vers cette finale qui s'annonce autant sportive que symbolique.

Cet épisode met en lumière un paradoxe : la CAN, devenue une vitrine incontournable du football africain, peine encore à garantir un niveau d'organisation à la hauteur de ses ambitions. Les déclarations de Pape Thiaw rappellent que la sécurité des joueurs et le respect des standards internationaux ne sont pas négociables, et que les incidents de Rabat pourraient avoir des répercussions durables sur la confiance des équipes participantes et sur l'image de la compétition.

G. S. E.



لأمم الجزائر

COUPE D'ALGÉRIE (SUITE DES 8<sup>es</sup> DE FINALE)

# LE CRB ET LE CSC OK ! L'ESS, L'ASO ET LE PAC KO !

*Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, joués ce week-end, ont donné lieu à des matchs intenses et très disputés. Trois matchs ont été aux prolongations tandis que le quatrième n'a pu être conclu qu'au terme des tirs au but.*

**A**vec au bout deux grosses surprises avec le MC Saïda et le CA Batna de la Division amateur qui se qualifient au détriment de l'ASO Chlef et du Paradou AC, sociétaires de la Ligue 1 professionnelle.

En premier, ce rapide rappel : lundi, l'USM Alger, détentrice du trophée, était la première formation à composer son billet pour les quarts de finale en venant à bout de l'USM El Harrach (2-1) dans les prolongations de leur match joué au stade Nelson-Mandela. Le lendemain, mardi, la Mouloudia d'Alger a triné face à l'ES Ben Aknoun au stade Ali-Ammar, avant de parvenir à son objectif, également dans les prolongations, pour l'emporter enfin sur la plus petite des marges sur « un coup de pouce » d'un défenseur adverse qui a marqué contre son camp. Le deuxième acte de ce tour, enchaîné jeudi dernier, verra la suite de deux sociétaires de la Ligue 1, à savoir le Paradou AC qui s'est fait éliminer par le CA Batna après la série des tirs au but (3-1). Le match à rebondissement s'est soldé sur un score de trois buts partout, inscrits par Ramdaoui 19', Abdelkader 23', Guidoum 94' pour les Algérois, et



Bourada 30', Benmerzoug 45+2' et Chaibi 99' pour le CAB. La JS Saoura, elle, n'a pas fait dans le détail devant l'ES Mostaganem qui la recevait au stade Boumezrag de Chlef. Les Sudistes l'ont facilement emporté en réussissant un but par mi-temps par l'intermédiaire de Akacem 37' et Allaoui 88', signant ainsi leur passage en quarts de finale dans le temps réglementaire de la partie. Le CR Belouizdad n'a pas eu de difficultés non plus pour écarter l'ASM Oran de la Division amateur qu'il recevait au stade du 5-Juillet. Ouassa à la 4', puis Belkhir à la 72', et enfin l'inévitable Ben Hamouda à la 81' ont été les artisans actifs du Chabab qui s'est offert une balade de santé conclue par un score (3-0) net et sans bavure, signant du coup leur passage en force, comme il était prévisible d'ailleurs, au prochain tour de Dame Coupe. Avant-hier, c'était au tour du CS Constantine de confirmer sa présence en quarts de finale après sa victoire à l'arrachée (2-1), contre l'ES Sétif, qui ne s'est dessinée que dans les prolongations à la faveur d'un second but signé Bouzekri d'un tir bien tendu à la 111'. Le CS Constantine venait de réaliser une belle remontada, alors qu'il était mené

au score sur son terrain dès la 20' sur un but de Hamidi. Dans le temps additionnel de la 1re mi-temps, le renard Dib était d'abord parvenu à égaliser pour son équipe à la 45+4'. Dans l'autre huitième de finale joué vendredi dernier, l'ASO Chlef s'est bien faite surprendre sur son terrain en concédant la qualification au MC Saïda de la Division 2. Les visiteurs ont pris le dessus sur les maîtres des lieux (1-0) grâce à une réalisation œuvre de Ben Ouis à la 62'. Sale week-end pour l'ASO Chlef qui s'essuie ainsi un revers inattendu au lendemain du départ du coach Fouad Bouali dont le contrat avait été résilié mardi dernier après une phase aller du championnat jugée par la direction de Medaouar peu honorifique pour le club. L'ASO Chlef a fini la phase aller du championnat à la 14<sup>e</sup> place avec 14 points. Désormais, avec cette élimination à domicile, de plus devant un adversaire de division inférieure, on ne peut pas dire que ça commence de la meilleure des manières pour l'entraîneur adjoint, Abdelhak Belaid, qui a été promu entraîneur en chef pour prendre les destinées de l'équipe pour la suite de l'exercice.

Djaffar Chilab

**RÉSULTATS**  
USM El Harrach 2 - USM Alger 3 (AP)  
MC Alger 1 - ES Ben Aknoun 0 (AP)  
CA Batna 3 - Paradou AC 3  
(Le CAB qualifié aux penalty 3-1)  
ES Mostaganem 0 - JS Saoura 2  
CR Belouizdad 3 - ASM Oran 0  
ASO Chlef 0 - MC Saïda 1  
CS Constantine 2 - ES Sétif 1 (AP)  
JSM Béjaïa 2 - NA Hussein Dey

## FUTSAL/COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2026 L'ALGÉRIE EXEMPTÉE DU 1<sup>er</sup> TOUR ÉLIMINATOIRE



La sélection nationale de futsal est exemptée du 1er tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2026. Les Verts commenceront la compétition à partir du deuxième tour, au cours duquel ils seront opposés à la sélection guinéenne, a indiqué la FAF dans un communiqué diffusé sur ses réseaux. «Cette qualification se jouera en aller-retour : la première manche est programmée entre le 3 et le 4 février, tandis que le match retour se disputera entre le 7 et le 8 février», précise l'instance fédérale. Dans cette optique, cette dernière annonce, en prévision de cette double confrontation, les joueurs du sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, effectueront un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, du 18 janvier au 9 février prochain.

D. C.

### REPRISE DES COUPES AFRICAINES INTERCLUBS

#### JSK - FAR et USMA - Djoliba AC fixés à samedi 24 janvier

Après une pause observée depuis décembre dernier pour permettre le déroulement de la CAN 2025 au Maroc, les compétitions interclubs africaines reprennent à partir de vendredi 23 janvier. A cet effet, la Confédération africaine de football a d'ores et déjà officialisé le programme des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journées de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2025 - 2026. En Ligue des champions, le bal de la 3<sup>e</sup> journée sera ouvert pour les clubs algériens par la JS Kabylie qui recevra les FAR du Maroc, le samedi 24 janvier à 17 heures au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Le lendemain, dimanche 25 janvier, le MC Alger jouera en déplacement contre le représentant du RD Congo, St Eloi Lupopo, à partir de 14 heures. En Coupe de la CAF, l'USM Alger accueillera Djoliba AC du Mali, le samedi 24 janvier à partir de 20 heures et le lendemain à la même heure, le CR Belouizdad recevra le Stellenbosch FC d'Afrique du Sud.

Djaffar C.

### PROGRAMME

#### LIGUE DES CHAMPIONS

##### Groupe A

Samedi 24 janvier

Dynamos FC - Rivers United FC (14h)  
RS Berkane - Pyramids FC (20h)

##### Groupe B

Vendredi 23 janvier (17h)

Al Ahly SC - Y Africans SC

Samedi 24 janvier (17h)

JS Kabylie - S FAR

##### Groupe C

Vendredi 23 janvier (19h)

Mamelodi S FC - Al Hilal Omdurman  
Dimanche 25 janvier (14h)

St Eloi Lupopo - MC Alger

##### Groupe D

Samedi 24 janvier (17h)

ES de Tunis - Simba SC

Dimanche 25 janvier (17h)

Stade Malien - Petro Atlético

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

##### Groupe A

Samedi 24 janvier (20h)

USM Alger - Djoliba AC

Dimanche 25 janvier (18h)

OCS Safi - FC San Pedro

##### Groupe B

Dimanche 25 janvier

Nairobi United FC - Azam FC (14h)  
Wydad AC - AS Maniema (20h)

##### Groupe C

Dimanche 25 janvier

HS Black Stars - AS Otoho (17h)

CRB - Stellenbosch FC (20h)

##### Groupe D

Dimanche 25 janvier

Z United FC - Kaizer Chiefs FC (14h)  
Zamalek SC - Al Masry SC (20h)



**AOUSSERD** (Camps de réfugiés sahraouis) - La députée européenne du parti espagnol Podemos, Irène Montero, a réaffirmé le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, clé de la solution au Sahara occidental occupé.

**GIYANI** (Afrique du Sud) - Les autorités sud-africaines ont découvert vendredi dernier deux nouveaux corps de victimes des inondations meurtrières qui ont emporté habitations, routes et ponts, rendant également impossible l'accès au célèbre parc Kruger pour la deuxième journée consécutive, tandis qu'une partie du Mozambique est sous les eaux.

**BERLIN** - Une collision entre un bus de ligne et une locomotive a fait un mort et une dizaine de blessés vendredi dernier dans la zone portuaire de Hambourg, ont indiqué les pompiers.

**BEIJING** - Un séisme de magnitude 5,2 s'est produit vendredi dernier à Hokkaido, au Japon, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

**PARIS** - Les cours du pétrole ont rebondi légèrement vendredi dernier après avoir chuté la veille, poussés par les risques géopolitiques persistants selon les analystes, le Brent de la mer du Nord ayant grappillé 1,19% à 64,52 dollars.

**DAMAS** - Le président de transition syrien Ahmad Al-Chareh a publié vendredi dernier soi un décret reconnaissant la langue kurde.

## LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA SOMALIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi dernier, M. Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed, envoyé spécial et porteur d'un message du président de la République fédérale de Somalie, ministre de l'Education et de l'Enseignement supérieur, ainsi que la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence de MM. Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, et Mohammed Seghir Saâdaoui, ministre de l'Education nationale.



## CITOYENS RÉSIDANT EN ALGÉRIE ET À L'ÉTRANGER LANCLEMENT D'UN NOUVEAU SERVICE POUR SIMPLIFIER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports ont annoncé le lancement d'un nouveau service permettant aux citoyens nés à l'étranger et se trouvant sur le territoire national de déposer leurs demandes d'enregistrement et de rectification des actes d'état civil directement au niveau des communes et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer les efforts en matière de numérisation et de modernisation du service public, à simplifier les prestations administratives destinées aux citoyens résidant en Algérie et à l'étranger et à rapprocher l'administration du citoyen, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Dans le cadre de la concrétisation



des instructions des hautes autorités du pays relatives au renforcement des efforts de numérisation et de modernisation du service public, à la simplification des services administratifs destinés à nos concitoyens résidant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et au rapprochement de l'administration du citoyen, le ministère des Affaires étrangères et celui de l'Intérieur, des Collectivités

locales et des Transports annoncent le lancement d'un nouveau service permettant aux citoyens nés à l'étranger et se trouvant sur le territoire national de déposer leurs demandes d'enregistrement et de rectification de leurs documents d'état civil directement au niveau des communes", lit-on dans le communiqué.

"Fruit d'une coopération conjointe

entre les secteurs des affaires étrangères et de l'intérieur, notamment dans les domaines de l'échange de données et de l'interconnexion des systèmes d'information, ce nouveau service apportera une réelle valeur ajoutée à la qualité des prestations fournies au profit des citoyens concernés par les demandes de retrait, d'enregistrement ou de rectification de ces documents, tout en leur évitant les déplacements vers le service de l'état civil du ministère des Affaires étrangères pour les récupérer", selon la même source. "Ce nouveau service sera, dans une première phase, disponible au niveau des communes de la wilaya d'Alger et dans les communes sièges des chefs-lieux des autres wilayas du pays, avant d'être généralisé, dans une phase ultérieure, à l'ensemble des communes restantes à travers le territoire national", conclut le communiqué du ministère des Affaires étrangères. APS

## SOFIANE CHAIB EN VISITE DE TRAVAIL À JUBA PRÉPARATION DES DÉBATS SUR LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a pris part, mercredi et jeudi derniers à Juba, à une visite de travail ministérielle du Comité ad hoc de haut niveau du UA pour le Soudan du Sud (C5), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'appui de l'Union africaine (UA) au processus de paix au Soudan du Sud et du suivi de la mise en œuvre des clauses de l'accord de paix revitalisé conclu en 2018, notamment à la lumière des échéances importantes liées au parachèvement du processus transitoire dans ce pays et à l'organisation des premières élections depuis l'indépendance", précise-t-on de même source. Cette visite contribue également à "la préparation des débats sur la situation au Soudan du Sud, prévus à l'occasion du 39<sup>e</sup> Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, prévu en février 2026 à Addis-Abeba", ajoute le communiqué. Une série de rencontres intensives et de concertations de haut niveau étaient également au programme de cette visite, comprenant essentiellement une audience accordée par le président de la République du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, ainsi que des entretiens élargis avec le ministre des Affaires étrangères et des membres du gouvernement d'unité nationale de transition. Les membres du comité ont, en outre, rencontré la Mission de l'Union africaine au Soudan du Sud (AUMISS), avant de tenir une réunion avec le corps diplomatique africain accrédité à Juba afin de l'informer de l'évolution de la situation actuelle, ainsi qu'une séance de consultations conjointes avec des représentants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RMJEC), en sus des entretiens avec des partenaires internationaux et des ambassadeurs accrédités à Juba.



## TRANSPORT LE PREMIER MINISTRE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU SNTT

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est réuni hier avec les représentants du Syndicat national des transporteurs par taxi (SNTT), en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et de son homologue du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Selon un communiqué des services du Premier ministère, Ghrieb a affirmé, à l'occasion, que le secteur des transports bénéficie d'un suivi particulier et d'une grande attention de la part du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en raison de son importance stratégique dans le système national. Le ministre qui a annoncé le lancement d'ateliers de travail visant à traiter les différents dossiers professionnels et sociaux, a affirmé que le secteur des transports s'apprête à réaliser un bond qualitatif qui améliorera les conditions de travail des professionnels et rehaussera la performance du service public, saluant la conscience professionnelle des acteurs du secteur et leur rôle actif dans la continuité de ce service.

Tout en saluant l'initiative qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de confiance entre les institutions de l'Etat et les professionnels du secteur des transports, le syndicat a réaffirmé de son côté, sa disponibilité permanente à s'engager de manière positive et responsable dans toute initiative de réforme sérieuse qui sert l'intérêt des professionnels et préserve la stabilité du secteur, a conclut le communiqué.